



LE PRINTEMPS NOUS ARRIVE! GRAND MÉNAGE ET EMBELLISSEMENT AU PROGRAMME...

Alors que s'annonce le printemps, citoyens et commerçants sont nombreux à planifier les travaux printaniers et vous êtes sans doute du nombre. Grand ménage de la propriété, réparations, démarrage de la piscine, nettoyage des platebandes, préparation à des travaux éventuels d'aménagement paysager, les tâches sont nombreuses.



indéniable. Membre de l'Association des plus beaux villages du Québec, North Hatley figure parmi les lieux de villégiature qui sont les plus en demande.

Engagée dans la grande famille des Fleurons du Québec, la municipalité affirme sa préoccupation

de présenter des espaces publics agréables à fréquenter, à contempler et à immortaliser. Elle affirme aussi son engagement dans une démarche visant à mobiliser citoyens et commerçants vers l'amélioration continue de la qualité du milieu.

La municipalité se prépare aussi à la corvée printanière. Nettoyage des bâtiments publics et de leurs abords, des parcs et espaces verts, du réseau routier, travaux d'entretien et d'aménagement paysager, une lourde tâche qui viendra se conjuguer aux efforts des citoyens et commerçants.

Entre montagnes et aux abords du magnifique lac Massawippi, le Village de North Hatley est réputé pour son charme

Unissons nos efforts pour un milieu toujours plus propre, toujours plus vert, toujours plus sain.



EN 2015, DE LA GRANDE VISITE...

En 2015, le Village de North Hatley recevra les classificateurs des Fleurons du Québec qui visiteront les lieux publics et qui sillonneront les rues pour qualifier les efforts de la communauté en matière d'embellissement.

La classification horticole consiste à attribuer aux municipalités participantes un nombre de Fleurons, de zéro à cinq, correspondant au label Les Fleurons du Québec. En 2013, le Village de North Hatley se voyait attribuer trois fleurons.

Bien que très fiers de notre classification actuelle, nous voyons la possibilité d'obtenir quatre fleurons comme une source d'émulation en vue de contribuer toujours davantage à rehausser la beauté et le charme du Village.

En vue de cette grande visite, voyons à être à notre mieux.



TABLE DES MATIÈRES

Horaire du bureau	2
Infos municipales	2-3
Offres d'emplois	4
Avis aux résidents	4
Service incendie	4
Urbanisme	5
Loisirs	5-6
Activité	6
Communautaire	6-7
Rappel sur le rôle d'évaluation	8
Sûreté du Québec	8
Section Jeunesse	9
Publicité	9-11

Maire

Monsieur Michael Page

Conseillère, siège #01

Madame Pauline Farrugia

Conseillère, siège #02

Madame Marcella Davis Gerrish

Conseiller, siège #03

Monsieur Michael Munkittrick

Conseiller, siège #04

Normand Jolicoeur

Conseiller, siège #05

Monsieur Claude Villeneuve

Conseiller, siège #06

Monsieur Alain Beaulieu

Directeur général et secrétaire-trésorier:

Daniel Décary

Secrétaire-trésorière adjointe:

Danielle Gauvin

Secrétaire-réceptionniste:

Natacha Prince

Coordonnateur mesures d'urgence:

Daniel Décary

Inspecteur en bâtiment et environnement:

Carl Rodrigue

Contremaître en voirie:

Dany McKelvey

Prés. comité consultatif d'urbanisme:

Michael Munkittrick

Ouvriers en voirie:

Scot Fergusson et Wade Morse

Responsable de l'accès aux documents:

Daniel Décary

Heures d'ouverture:

Du lundi au vendredi de
10 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Coordonnées:

3125, chemin Capelton
North Hatley, (Québec) J0B 2C0

Téléphone: (819) 842-2754

Télécopieur: (819) 842-4501

Courriel: info@northhatley.org

communication@northhatley.org

Site Internet: www.northhatley.org

Numéros importants:

Urgence: 911

Sûreté du Québec: 310-4141 ou *4141 (cell.)

État des routes: 511

Urgence-santé: 811

Dépôt légal:

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1920-0099 – Imprimé au Canada



Les Publications
Municipales
Division de 9352-8223 Québec Inc.

Concepteurs et imprimeurs
de votre bulletin municipal

424, du Rivage, Saint-Armand-sur-Richelieu (Qc) J0L 1R0 • 1 877 553-1955

www.pubmun.com

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Veillez noter que le bureau municipal sera fermé:

- Fête de Pâques : Vendredi le 3 avril et lundi le 6 avril;
- Fête des Patriotes: Lundi le 18 mai.

TAXES MUNICIPALES 2015

À titre de rappel, voici les prochaines dates de versements de taxe municipale pour l'année 2015.

- 23 avril;
- 4 juin;
- 16 juillet;
- 27 août;
- 8 octobre.



PRÉCISIONS IMPORTANTES SUR L'OUVERTURE DES CHALETs

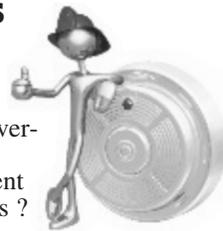
Pour l'ouverture extérieure de la valve d'eau, veuillez communiquer avec la municipalité au 819 842-2754 en donnant un préavis de 24 heures.

Les employés de la voirie sont les seuls à pouvoir effectuer ce travail. Si vous tentez de faire ceci vous-même ou par un tiers, vous serez tenu responsable de tout dommage.

N'oubliez pas que des frais de 25 \$ par valve s'appliquent.

AVERTISSEURS DE FUMÉE

Avez-vous pensé à changer les piles de vos avertisseurs de fumée lors du changement d'heure du 8 mars ?



FRÉQUENCE DE COLLECTE DU COMPOST

Nous désirons vous aviser que la collecte hebdomadaire des matières compostables reprendra le 3 avril prochain, aura lieu tous les vendredis et terminera à la fin octobre.



HÔTEL DE VILLE – LE 819 842-2754... UN SERVICE TÉLÉPHONIQUE 7/7, 24/24

Les citoyens peuvent communiquer en tout temps avec les services municipaux.

Du lundi au vendredi, entre 10h et 12h et entre 13h et 16h, le personnel se fera un plaisir de répondre aux appels entrants.

En tout autre temps, il est possible de laisser un message sur notre répondeur en indiquant le nom, le numéro de téléphone et l'objet de l'appel. Nous nous empresserons alors de vous rappeler dans le meilleur délai.

En cas d'extrême urgence, en dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville, ci-haut mentionnées, composer le 819 842-2754 attendre le message d'accueil et faites le 1 afin d'être pris en charge par la ligne d'urgence.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil ont lieu les premiers lundis de chaque mois sauf les jours fériés où elles sont reportées au lendemain soit le mardi, par règlement municipal.

Les prochaines séances publiques se tiendront les 13 avril, 4 mai et 1er juin 2015 à 19h00 au Centre communautaire situé au 3127 chemin Capelton.

Téléphone : 819 842-2754 • Télécopieur : 819 842-4501 • www.northhatley.org

POUR SOUMETTRE VOS ARTICLES DANS LE BULLETIN

Le bulletin «Info Village» est publié aux saisons. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités à but non lucratif sont invités à transmettre leurs communiqués (en version française et anglaise) par courriel à: info@northhatley.org ou en appelant le (819) 842-2754. Il suffit de faire parvenir vos fichiers Word et vos photos en fichiers séparés (JPG ou BMP).

**POUR LA PUBLICITÉ, VEUILLEZ COMMUNIQUER SANS FRAIS:
LES PUBLICATIONS MUNICIPALES AU 1 877 553-1955**

VIGNETTE DE STATIONNEMENT

Les nouvelles vignettes de stationnement pour les résidents sont maintenant disponibles. Pour pouvoir vous les procurer, il vous faut faire la preuve de votre résidence, soit à l'aide de votre compte de taxes courant ou de votre permis de conduire. Vous devrez également présenter le certificat d'immatriculation du véhicule pour lequel vous demanderez une vignette.



SITE INTERNET MISE EN LIGNE

Le nouveau site internet de la municipalité sera mis en ligne dans les prochaines semaines. Nous vous invitons à le consulter régulièrement afin de suivre l'actualité municipale.



CONCOURS - NORTH HATLEY, VILLAGE FLEURI

Pour une cinquième année, la municipalité organisera un concours d'aménagements floraux afin de rendre notre village éblouissant.

Des prix seront attribués dans trois catégories :

1. Résidentiel
2. Commercial
3. Paniers suspendus

Les critères d'évaluation auxquels les membres du jury pourront tenir compte sont les suivants :

- Propreté des lieux;
- Entretien de la pelouse, des arbres, arbustes et conifères;

- Plates-bandes harmonieusement fleuries d'annuelle et de vivace;
- Profusion et équilibre des textures végétales;
- Présence de jardinières, de contenants et de boîtes à fleurs;
- Aménagement remarquable durant la saison estivale.

Aucune inscription ne sera nécessaire car nos juges se promèneront à travers les rues du village pendant les mois de juillet et août afin de déterminer les gagnants.

Nous vous invitons à participer en grand nombre



PERMIS DE BRÛLAGE – RAPPEL IMPORTANT

À l'approche de la belle saison, la municipalité désire vous rappeler la procédure préalable à toute activité de brûlage. Cette simple procédure vise à informer la Régie intermunicipale de protection incendie des activités de brûlage prévues sur le territoire afin de prévenir le déplacement inutile d'unités.



AVANT DE PROCÉDER AU BRÛLAGE:

Sur semaine

Une autorisation de la municipalité pourra être obtenue en téléphonant à l'hôtel de

ville, au 819 842-2754. Vous devrez alors fournir les renseignements qui suivent :

- Le nom de la personne responsable du brûlage et son numéro de téléphone;
- L'adresse du brûlage;
- Le motif du brûlage, l'heure de début et la durée prévue.

Une autorisation n'est valide que pour la journée prévue du brûlage. Une nouvelle demande doit être complétée pour tout brûlage ultérieur.

Les fins de semaine et jours fériés

Il est de la responsabilité des citoyens de s'assurer que les conditions climatiques soient favorables pour procéder au brûlage (indice d'inflammabilité, présence de vent, etc.). Ces informations peuvent être vérifiées auprès d'Environnement Canada, au 819 564-5702.

Si les conditions devaient permettre de procéder au brûlage, les informations qui suivent devront être laissées sur le répondeur de la Municipalité pour être communiquées à la RIPI :

- Le nom de la personne responsable du brûlage et son numéro de téléphone;



- L'adresse du brûlage;
- Le motif du brûlage, l'heure de début et la durée prévue.

Les quelques conseils qui suivent devront être appliqués lors d'un brûlage :

- Un boyau d'arrosage doit être accessible en tout temps, à portée de main, près du feu;
- Une surveillance constante doit être assurée tout au long du brûlage;
- La fumée ne doit pas importuner les voisins;
- La hauteur du feu ne doit pas dépasser un mètre.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

La Municipalité du Village de North Hatley est à la recherche d'étudiants pour combler certaines fonctions durant la saison estivale. En retour, en plus de l'opportunité lucrative que présenteront les divers emplois, la municipalité assurera un accompagnement soutenu qui favorisera l'encadrement et le soutien de l'employé dans l'exercice de ses fonctions et le développement de compétences qui pourront être transférables dans l'avenir. **Les postes disponibles sont:**

PRÉPOSÉ AUX ESPACES COMMUNS

Le Village de North Hatley est réputé pour la forte participation de ses citoyens aux activités de la communauté et comme destination de villégiature recherchée par les touristes. La municipalité se préoccupe d'offrir un encadrement et un soutien de qualité aux activités publiques et événements se déroulant durant la belle saison. Elle souhaite ainsi permettre une expérience de services satisfaisante, suscitant la fierté de ses citoyens et favorisant le retour des visiteurs.

Aperçu des fonctions:

Le préposé aux espaces communs assure le soutien de la municipalité aux marchands et aux promoteurs lors de l'ouverture du marché public et lors d'activités culturelles ou sportives tenues au parc de la Rivière et en divers autres sites municipaux. Il assure la surveillance générale des lieux lors de ces activités de fort achalandage. Le préposé aux espaces communs est aussi responsable de l'application de la réglementation relative aux stationnements publics, y incluant l'émission de constats d'infraction. Finalement, il dirige et informe les visiteurs et assure la propreté des lieux.

Formation requise :

Une formation en cours en techniques policières ou en gardiennage en sécurité privée sera privilégiée.

PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES PARCS, ESPACES VERTS ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Le Village de North Hatley est réputé pour son charme. Membre de l'Association des plus beaux villages du Québec et de la corporation des Fleurons du Québec, la municipalité se préoccupe de présenter des espaces publics agréables à fréquenter, à contempler et à immortaliser. Un entretien méticuleux favorise l'atteinte des résultats visés, perpétuant l'appréciation de ses citoyens et des visiteurs.

Aperçu des fonctions :

Le préposé assure l'entretien des parcs, espaces verts et aménagements paysagers de la municipalité. Coupe de gazon, taille de végétaux, désherbage, arrosage quotidien des fleurs et autres tâches connexes favoriseront un état impeccable des divers sites et aménagements. Le préposé assure le soutien et la représentation de la municipalité à des activités communautaires favorisant l'embellissement ou la revitalisation de certains espaces.

Finalement, le préposé assure l'entretien ménager du bloc sanitaire du bâtiment de services du parc Rivière.

Formation requise :

Une formation en horticulture et jardinerie sera privilégiée.

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

La Municipalité du Village de North Hatley se préoccupe d'offrir des services d'accueil de qualité aux citoyens et visiteurs qui se présentent à l'hôtel de ville. Aussi, les divers services municipaux requièrent des services de secrétariat et de bureautique rencontrant leurs besoins diversifiés.

Aperçu des fonctions:

La secrétaire-réceptionniste s'acquitte de tâches variées de secrétariat et de travail de bureau et assure l'accueil des citoyens et visiteurs à l'hôtel de ville.

Formation requise :

Une formation en secrétariat et bureautique sera privilégiée.

Les personnes intéressées par cette fonction doivent être en mesure de communiquer dans les deux langues.

Les informations relatives aux conditions de travail et à la rémunération seront précisées lors des entrevues de sélection.

Les personnes intéressées par l'un ou l'autre de ces emplois doivent transmettre leur curriculum vitae au plus tard le 24 avril 2015 par courriel, à l'adresse suivante : info@northhatley.org

Toute information complémentaire peut être obtenue en communiquant avec Daniel Décary, Directeur général, au 819 842-2754.

COLLECTE DE GROS REBUTS

Date de la prochaine collecte :
28 mai 2015

Veillez noter que les articles suivants ne sont pas ramassés lors de ces collectes :

- Pneu
 - RDD (peinture, batterie, huile, etc.)
 - Produit de ciment (dalle, etc.)
 - **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
 - Article de plus de 4 pieds (1,20 m) de longueur
 - Réfrigérateur contenant du fréon
 - Article ayant un poids supérieur à 70 lbs (32 kg)
 - Aucun matériel provenant d'une boîte de camion ou d'une remorque laissée en bordure du chemin
- * À noter que vos branches doivent être reliées en ballots, en vrac, elles ne seront pas ramassées.
- Assurez-vous que vos rebuts soient mis au bord du chemin avant la date de la collecte. Ils ne doivent pas empiéter sur la voie publique. Passé la date mentionnée, aucun rebut ne doit être laissé en bordure du chemin.

SERVICE INCENDIE

NOS POMPIERS... DES HOMMES DE COEUR

Le 9 mars dernier, Edward Springs célébrait son 80ième anniversaire de naissance. Ce fut avec une grande joie qu'Edward reçut la visite d'un groupe de nos pompiers à son logement de la résidence Connaught. Caressant le rêve d'être lui-même pompier, Edward a toujours été très près du groupe.

Sur la photo:

M. Springs entouré des pompiers Daryl Williams, C.J. Chute, Simon Rancour, Marc Richard, Nicolas De Francesco, Howard Hale et du Directeur du service M. Mike McKenna.

Bon anniversaire Edward!



AVANT DE COUPER UN ARBRE...

L'abattage d'arbres est un point délicat dans notre municipalité puisque ces derniers constituent la beauté et le charme de l'endroit. La plupart savent que pour procéder à une coupe d'arbres dans la municipalité, il faut auparavant obtenir un permis d'abattage d'arbres délivré par l'inspecteur (dans le périmètre d'urbanisation).

Ceci dit, un citoyen peut procéder à la coupe d'un arbre qui à **1 mètre du sol a un diamètre de 6 pouces ou moins.**

Certaines essences comme, par exemple, les cèdres qui peuvent atteindre une certaine hauteur sans toutefois avoir 6 pouces de diamètre à 1 mètre du sol. Dans le cas où un arbre soit d'envergure, l'inspecteur en bâtiment et environnement doit se baser sur certains aspects pour la délivrance du permis;

- les dommages constatés aux fondations ou à la propriété, aux conduites souterraines ou aux trottoirs ou pavages et causés par les racines ou les risques de chutes de branches;
- les maladies ou la mort de l'arbre;
- la nécessité de dégager un terrain pour ériger une nouvelle route, une nouvelle construction ou agrandir une construction existante;
- pour fins publiques.

Puisque la saison forte en termes de construction débute en force cette année, le troisième point semble d'actualité.



Ainsi, plusieurs se demanderont combien d'arbres est-t-il permis d'abattre à des fins de construction. Selon la réglementation, il est permis d'abattre des arbres aux fins de dégager l'espace requis pour la mise en place d'un bâtiment. Ainsi, la réglementation spécifie que :

- la superficie totale de toutes les aires déboisées aux fins d'implanter le bâtiment principal et les bâtiments accessoires de plus de 40 m² de superficie, ne peut excéder 1 000 m² par terrain;

N'oubliez pas que si vous avez des questions relativement à la coupe d'arbres, vous pouvez rejoindre notre inspecteur du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

RETRAIT ABRI TEMPO

Nous vous rappelons que la date limite pour le retrait de votre abri tempo est le 15 avril prochain.

Veillez noter que ce type d'abri ne peut pas servir de remisage pendant la période estivale et ce, sous aucune considération.

COMITÉ DE CONSULTATION D'URBANISME ET DU PATRIMOINE (CCUP)

La plupart des demandes de permis requièrent une recommandation du CCUP. Si vous planifiez des travaux de rénovation ou de construction, prévoyez une **période de temps suffisante** afin que votre projet (plan, esquisses, etc.) soit étudié par l'inspecteur en bâtiment et environnement de la municipalité et approuvé par le CCUP.

Pour fin d'étude, nous vous demandons de déposer pour le CCUP au minimum une semaine avant la date de la rencontre du comité tout plan (implantation et d'élévation), échantillon de produits, photos de votre résidence requis pour une analyse complète de votre dossier. **Veillez noter que le CCUP se réserve le droit de reporter votre dossier s'il juge que des détails supplémentaires doivent être fournis.**

Voici les dates des prochaines réunions, les mercredis :

- 22 avril 2015
- 20 mai 2015
- 25 juin 2015

L'inspecteur en bâtiment et environnement, Carl Rodrigue, est présent au bureau municipal : du mardi au vendredi de 10h00 à 12H00 et de 13h00 à 16h00.

Pour prendre rendez-vous, téléphonez au (819) 842-2754

PLAISIRS D'HIVER



Tous les éléments étaient réunis pour faire de cette journée un succès. Une multitude d'activités étaient offertes afin de plaire aux familles réunies :

tire sur neige, ballade en carriole, trottinette des neiges, jeux gonflables. La mascotte de la Sûreté du Québec, Polixe, accompagnée du Sergent Patrice Grégoire est venu saluer les enfants présents.

Les juges du concours de sculpture sur neige ont proclamé les gagnants 2015, Monsieur Richard Cliche et Monsieur Stephen Piercy.

Si vous désirez faire partie de l'organisation des prochaines éditions de Plaisirs d'hiver, veuillez nous parvenir vos coordonnées par courriel à info@northhatley.org

Cette activité est une grande réussite grâce à l'implication de Madame Marcella Davis Gerrish et son équipe.

Nous remercions toute la communauté qui à chaque année participe en aussi grands nombres et fait en sorte que ces événements soient des succès. On se donne rendez-vous en 2016 pour la prochaine édition de Plaisirs d'hiver. Au plaisir de vous revoir!

Monsieur Stephen Piercy



Monsieur Stephen Piercy



Monsieur Richard Cliche



**DATES IMPORTANTES
POUR LE SRNH :**

Les détails sont disponibles à
www.northhatleyrec.com



Salon d'arts et d'antiquités :
3 et 4 juillet (Gala le 3)

Déjeuner aux crêpes :
21 mars au centre communautaire (les
détails exacts seront affichés dans le village).

**La Société récréative de North
Hatley embauche présentement
son personnel d'été 2015 :**

- Directeur des loisirs d'été
- Moniteur de natation à plein temps et à temps partiel
- Sauveteurs à plein temps et à temps partiel
- Instructeur de voile
- Assistant instructeur – programme de voile
- Instructeur de tennis – temps partiel
- Personne responsable de l'entretien de la pelouse et des terrains de tennis
- Responsable(s) de la cantine

**La date limite pour l'envoi des curriculum
vitaes pour la SRNH est le 31 mars.**



**COURIR POUR UNE
BONNE CAUSE**

Le Demi-marathon de la Fête des mères sera tenu le 10 mai prochain dans le parc Rivière de North Hatley. Cet événement permettra de recueillir des fonds qui seront distribués aux organismes du milieu qui organisent les activités récréatives destinées à nos jeunes ou qui viennent en aide aux enfants de la région.

Le Demi-marathon de la Fête des mères de North Hatley s'adresse à des coureurs de tous niveaux. Quatre courses sont au programme : 1km pour enfants, 5km, 10km et 21.1km.

**Pour plus de plus amples informations,
consulter le site internet :**
www.demimarathonnorthhatley.com

Le maire de North Hatley, Monsieur Michael Page, sera de la course. Joignez-vous à lui au profit de notre jeunesse.



BÉNÉVOLES DEMANDÉS

Nous sommes présentement à la recherche de bénévoles afin de combler différentes tâches (contrôle de la circulation, ravitaillement des coureurs, etc.) lors de la tenue du demi-marathon de la fête des mères, le 10 mai prochain, entre 6h30 et 12h.

Les intéressés sont priés de s'inscrire auprès de Madame Natacha Prince au 819 842-2754, ou par courriel à info@northhatley.org, avant le 1er mai 2015.

Pour de plus amples renseignements sur l'événement, consulter le site internet www.courirnestrie.com ou communiquer avec Monsieur Patrick Mahony, par courriel à info@courirenestrie.com.

**OUVERTURE DU MARCHÉ CHAMPÊTRE
DE NORTH HATLEY**



Le 40e Marché champêtre de North Hatley, situé au parc de la Rivière, ouvrira le samedi 6 juin prochain à 10h00 avec la vente de plants qui vous permettront de démarrer votre propre potager. Vous y trouverez aussi les premiers légumes saisonniers, des légumes et des fines

herbes, ainsi que des pains et gourmandises de toutes sortes et des mets préparés.

L'ouverture officielle se fera le samedi 20 juin à 10h00 avec la participation de plus de 25 marchands et artisans. Durant tout l'été et jusqu'au 10 octobre, venez rencontrer des producteurs et des transformateurs locaux qui vous offriront des produits frais, souvent biologiques, ainsi que des objets faits à la main par des artisans locaux.

**ÉGLISE STE-ÉLISABETH DE
HONGRIE À NORTH HATLEY**

RÉNOVATIONS

Les travaux sont terminés et l'église n'en est que plus belle et en bien meilleur état.

Quant à notre levée de fonds, nous approchons le but de 48 000 \$ mais nous avons toujours

besoin de vos dons pour y arriver. Nous voulons donc encourager ceux qui n'ont pas encore fait un don à le faire. Il n'est pas trop tard et votre appui serait grandement apprécié. Enfin, et plus important encore, nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont aidé à financer la mise à neuf des bardeaux de bois.

Cela fait plaisir de voir les gens manifester un tel intérêt pour notre communauté.



DE LA MUSIQUE ET ENCORE DE LA MUSIQUE À NORTH HATLEY

CONFÉRENCE-CONCERTS « GÉNIE EN GRIS » À L'ÉGLISE UU ESTRIE

Les vendredis 6 mars, 10 avril, 1er mai et 5 juin sont les dates des quatre dernières productions de la série génie en gris. Ces événements rendent hommage à des musiciens qui connurent la gloire tard dans leur vie. César Franck, Giuseppe Verdi, Shirley Horn, James Galway et Jean-Pierre Rampal seront les sujets des prochaines conférences, qui seront complétées par un court concert et un léger lunch. **Toutes ces représentations sont gratuites** et commenceront à 11h00 à l'Église UU Estrie (210, rue Main). Réservation OBLIGATOIRE - Pauline Farrugia 819 842-1072 ou estria@cogocable.ca. Les places sont limitées.

CONCERTS PRINTANNIERS À L'ÉGLISE STE-ÉLISABETH

MARS : La chanteuse Kathrin Welte et le pianiste Benjamin Kwong présenteront le cycle Winterreise de Schubert le vendredi 27 mars à 19h30. Veuillez contacter Maria Bandrauk pour plus de détails (maria.ignatow@hec.ca).

AVRIL : Le Quintette à Vent Estria terminera sa saison le dimanche 26 avril à 14h30. La musique de Telemann, Haydn, Mozart et

Beethoven sera à l'honneur. Le coût des billets est de 12 \$ pour les adultes et 8 \$ pour les étudiants / aînés. Les billets peuvent être obtenus en contactant Pauline Farrugia - 819 842-1072 ou estria@cogocable.ca.

LE FESTIVAL DU LAC MASSAWIPPI RENAÎT DE SES CENDRES ?

Le Festival de Musique Massawippi prend la relève du Festival du Lac Massawippi après presque dix ans d'absence. Toujours à l'Église Sainte-Élisabeth, les concerts auront lieu les samedis de juin (6, 13, 20 et 27). Ils commenceront à 20h00 et seront précédés d'une causerie à 19h30. Au programme, des musiciens les plus illustres du Canada : le groupe baroque *Les Voix Humaines*, le pianiste Tristan Longval-Gagné, le violon solo de l'Orchestre Symphonique de Toronto, Jonathan Crow accompagné du pianiste Philip Chiu et le flûtiste solo de l'Orchestre Symphonique de Montréal, Timothy Hutchins accompagné au piano par Janet Creaser Hutchins. Les billets seront disponibles à l'avance à 30\$ pour chaque concert ou 100 \$ pour la série. SVP contacter Pauline Farrugia 819 842-1072 ou estria@cogocable.ca. Réservez rapidement car les places sont limitées !

CONCERTS ESTIVAUX GRATUITS AU PARC DREAMLAND



La Municipalité du Village de North Hatley présentera une série de concerts gratuits au kiosque Scowen du parc Dreamland pendant les mois de juillet et août. En plus de concerts spéciaux les 24 juin et 1er juillet, il y aura des concerts tous les samedis soirs à 19h30 et les dimanches midi dès le 11 juillet. Amenez un pique-nique ou profitez des délices de nos restaurateurs ainsi que de notre site enchanteur. En cas de pluie, les concerts du dimanche seront présentés à l'Église UU Estrie à 13h00 et les concerts du samedi seront présentés au bâtiment de la plage « Pleasant View ».

LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE (JPS) À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NORTH HATLEY (du 16 au 20 février 2015)



Plusieurs activités ont eu lieu cette semaine pour souligner la persévérance scolaire.

Les JPS sont une occasion d'encourager les jeunes, de les féliciter pour leurs efforts, de les écouter quant à leur motivation et à leur persévérance. Elles offrent également une occasion privilégiée de développer des liens pouvant soutenir la réussite des jeunes et des jeunes adultes. *Inspiré de : CRÉPAS, 2011, Guide d'animation JPS*

Nous avons célébré les efforts donnés par nos élèves de plusieurs façons. Chaque élève a pigé le nom d'une autre personne et lui a écrit une carte postale afin de l'encourager à persévérer à l'école. Chaque élève a aussi reçu un bracelet avec le message: Mes études, ma priorité; Education, my priority et chaque membre du personnel a porté le ruban pour souligner la persévérance scolaire.

Le point culminant de la semaine a été l'assemblée du 18 février au cours de laquelle les gagnants de chaque cycle ont reçu un certificat pour souligner leur excellence à la Dictée P.G.L. et où le

gagnant du cycle 3, représentant notre école à la finale régionale, a été annoncé.

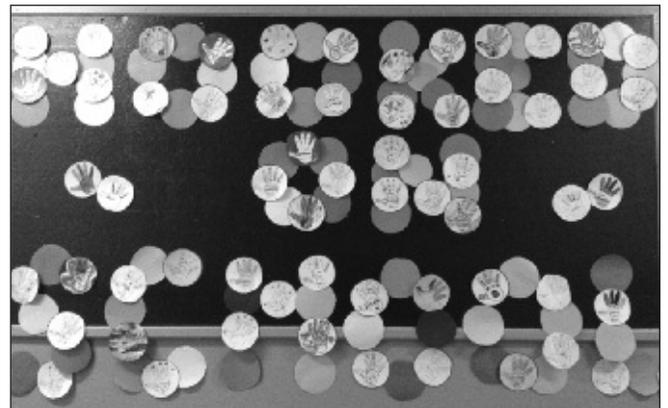
Pendant l'assemblée, un de nos parents, M. Patrick Houston, a parlé de ses expériences et voyages ayant pour but d'aider les pays défavorisés. Trois autres parents, Mme Monica Hopps (enseignante), M. Brendan Côté (ingénieur) et Mme Anne Fortier (écrivaine) ont par la suite fait une courte présentation aux élèves au sujet de leurs propres parcours scolaires qui les a amenés à ce qu'ils font dans la vie aujourd'hui. Les étudiants et le personnel de l'école ont été captivés par les présentations des adultes.

La contribution de tous les parents a été également très importante pour motiver les élèves de notre école. Un babillard avec les mots "Hooked on School" a été réalisé grâce aux mains décorées et colorées par les parents et qui représentaient trois caractéristiques de leurs

enfants. Nous avons aussi encouragé les parents à écrire des notes d'encouragement pendant la semaine à leurs enfants dans leurs agendas, leurs boîtes à dîner et leurs sacs d'école.

Nous tenons à remercier tous les parents et invités de leur collaboration afin de faire de cette semaine de persévérance scolaire une semaine inspirante et significative pour les élèves de l'École primaire de North Hatley.

Le personnel de l'École primaire de North Hatley



RÔLE D'ÉVALUATION 2015-2016-2017

INFORMATION GÉNÉRALE

Le rôle d'évaluation est le document dans lequel est indiquée la valeur de chaque unité d'évaluation. La confection des rôles d'évaluation est régie par la Loi sur la fiscalité municipale. Le travail de l'évaluateur municipal consiste à préparer le rôle d'évaluation conformément à cette loi et sa réglementation à partir de l'inventaire du milieu soit : la description physique de chacun des bâtiments et des caractéristiques du terrain déjà relevée sur place. Les valeurs inscrites au rôle d'une municipalité doivent tendre à représenter la valeur réelle des unités d'évaluation. La valeur réelle d'une unité d'évaluation est sa valeur d'échange sur un marché libre et ouvert à la concurrence, soit le prix le plus probable qui peut être payé lors d'une vente de gré à gré.

L'évaluateur doit réviser le rôle d'évaluation pour tenir compte des événements prévus à la loi comme: les changements de propriétaire, de matériaux, l'ajout de dépendances, la finition de sous-sol ou autres travaux qui peuvent entraîner une modification de la valeur de votre propriété.

L'évaluateur doit, lorsqu'il prépare un rôle, établir la valeur réelle de l'état de l'unité d'évaluation et des conditions du

marché immobilier, tel qu'elles existent en 2013 et fixe celle-ci pour les 3 années du rôle 2015-2016-2017. La valeur inscrite doit représenter la tendance quant au prix que ledit immeuble aurait valu sur un marché libre.

JUSTE VALEUR DE VOTRE IMMEUBLE

La façon la plus simple de répondre si la valeur au rôle de votre immeuble est représentative, est de vous poser la question : « Seriez-vous prêt à vendre votre immeuble pour la valeur de l'évaluation municipale », tout en gardant à l'idée que la date d'évaluation est fixée au 1er juillet 2013.

Si vous avez des motifs de croire que votre évaluation ne correspond pas à sa valeur marchande, nous vous invitons à contacter un des représentants de l'évaluateur, pour lui faire part de vos motifs. Si vos doutes persistent après cette démarche, celui-ci vous indiquera la procédure officielle, pour demander une révision comme prévue à la Loi sur la fiscalité municipale aux articles 124 à 138,4. Cette procédure apparaît à l'endos de votre compte de taxe.

Par :

Jean-Pierre Cadrin & associés, évaluateurs
au 819 843-3635



LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Vous êtes témoin d'une infraction criminelle ? Vous notez la présence d'individus louches qui tentent d'ouvrir les portes d'une voiture ? Ou vous observez la conduite erratique d'un automobiliste ?

Dans tous les cas où vous êtes témoin d'infraction criminelle ou au Code de la sécurité routière, vous pouvez transmettre l'information de façon confidentielle à la Sûreté du Québec. Vous n'êtes pas tenu de vous identifier.

Qui contacter?

Faites le 310-4141 (sans indicatif régional, partout au Québec) ou *4141 (via votre téléphone cellulaire).

Vous pouvez également faire un signalement de façon anonyme auprès d'Échec au crime (anciennement Info-Crime) au 1 800 711-1800 ou par Internet, en remplissant le formulaire prévu à cette fin à Echecaucrime.com.

Ce que vous observez et rapportez permet aux policiers de mieux cibler leurs interventions et d'intervenir plus rapidement. C'est un geste utile dans l'application de la loi et un geste qui démontre la responsabilité sociale de chacun.





RE/MAX[®]
RE/MAX D'ABORD INC.
 Courtier immobilier agréé franchisé indépendant et autonome de Remax Québec

**157 boul. Jacques-Cartier Sud
 Sherbrooke (Québec) J1J 2Z4**

**848 Principale Ouest
 Magog (Québec) J1X 2B6**

**Bur.: 819 822-2222
 Bur.: 819 868-6666
 Fax: 819 868-6600**

**www.simonmarcil.com
 simon-p.marcil@remax-quebec.com**

Simon-P. Marcil
 Agent immobilier affilié

TAXI M

819 823-6191

Lac Massawippi & North Hatley Local & longue distance
 Lac Massawippi & North Hatley Local & Long Distance

24/24 Bilingual Service Bilingue 7/7

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE DES JARDINS DES VERTS-SOMMETS DE L'ESTRIE



MES AVANTAGES DES JARDINS

AUX MEMBRES DE LA CAISSE DES JARDINS DES VERTS-SOMMETS DE L'ESTRIE
 Vous êtes, par la présente, convoqués à l'assemblée annuelle qui aura lieu:

DATE : Le mardi 21 avril 2015
HEURE : 19 h
ENDROIT : Centre communautaire Elle-Carrier
 464 rue Merrill, Coaticook

INVITÉS :

- M. Guy Cormier, Président vice-président Réseau des caisses et Services aux particuliers, Mouvement Desjardins
- M. Martial Gauzeau, Directeur général de la Caisse des Verts-Sommets des Hauts-Coteaux

Les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel et du rapport du conseil de surveillance, décider de la répartition des excédents annuels, de l'intérêt payable sur les parts permanentes et sur les parts de risque, élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour. Deux périodes de questions sont également prévues. L'une destinée au conseil d'administration et l'autre destinée au conseil de surveillance.

ÉLECTIONS

Prenez note que 3 postes seront à combler au conseil d'administration et 2 postes au conseil de surveillance.

Veuillez noter que, lors des élections, est éligible toute personne physique qui est membre de plein droit de la Caisse, pourvu qu'elle ait adhéré depuis au moins 90 jours, qu'elle ne soit pas inadmissible en vertu de la Loi sur les coopératives de services financiers et qu'elle n'exerce pas une fonction incompatible en vertu du Code de droit de Desjardins. Tout candidat devra consentir par écrit à une enquête de sécurité et de crédit la concernant et devra s'engager à développer les connaissances et compétences requises à l'exercice de la fonction de dirigeant. Une candidature ne pourra être soumise à l'assemblée que si un avis écrit, signé par un membre ou contre-signé par le candidat, a été remis avant la fermeture de la Caisse le vendredi 10 avril 2015. Des bulletins de mise en candidature sont disponibles à la Caisse.

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Signé le 26 février 2015

Marie-Claude Lamouroux
 Secrétaire

Desjardins
 Caisse des Verts-Sommets de l'Estrie

Coopérer pour créer l'avenir

SUDOKU

数独

4						6	5	7
		1	8	4				
	3	2	6				8	
8			1	6		5		2
		4	5		3	7		
1		3		9	2			6
	8				7	3	9	
				2	6	1		
9	1	7						4

	8	6				3	2	
			6		3			
4	9						8	7
6			1		5			9
			3		2			
7			8		4			1
2	5						9	6
			9		7			
	4	9				5	7	

1	8	6	7	4	9	3	2	5
5	7	2	6	8	3	9	1	4
4	9	3	5	2	1	6	8	7
6	2	8	1	7	5	4	3	9
9	1	4	3	6	2	7	5	8
7	3	5	8	9	4	2	6	1
2	5	7	4	3	8	1	9	6
3	6	1	9	5	7	8	4	2
8	4	9	2	1	6	5	7	3

SOLUTIONS

4	9	8	2	3	1	6	5	7
7	6	1	8	4	5	9	2	3
5	3	2	6	7	9	4	8	1
8	7	9	1	6	4	5	3	2
6	2	4	5	8	3	7	1	9
1	5	3	7	9	2	8	4	6
2	8	6	4	1	7	3	9	5
3	4	5	9	2	6	1	7	8
9	1	7	3	5	8	2	6	4

NOVICE

INTERMÉDIAIRE



INFOESTRIE NORTH HATLEY

PARTICULIERS ENTREPRISES

SERVICES INFORMATIQUES

- PRODUITS INFORMATIQUES ·
- HÉBERGEMENT WEB ·
- SOUTIEN TECHNIQUE ·
- DÉVELOPPEMENT WEB ·
- RÉPARATION ·



INFOESTRIE
90 RUE MAIN
NORTH HATLEY

819.842.1141
WWW.INFOESTRIE.COM

Dejeuner - Diner
Douceur & Gâterie



Café North Hatley



Accès Internet
Gratuit



Jeux de Société

Bienvenue

Breakfast

Lunch - Snacks



Free Wi Fi 

Board Games 

Welcome

www.boutiquepasserose.com

Boutique Passerose



C'est le Printemps à la boutique Passerose.

10 % de rabais

sur nos ravissantes collections

Printemps/été.

Bienvenue !

Mentionnez que vous avez vu l'annonce



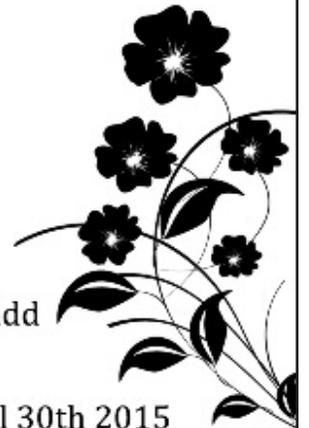
It is spring in the Passerose boutique.

10 % off

on her beautiful Spring / Summer collections.

Welcome !

Mention that you saw the add



Jusqu'au 30 avril 2015 - Until April 30th 2015

Coin à 50% en tout temps - Clearance space at 50% all time

88 Main North Hatley 819.842.4722